

Journal communal

Ménières



La Salle polyvalente de Ménières, 50 route de Vesin: grande salle, halle de sports, rotonde, spacieuse buvette, cuisine, parking.
A disposition pour assemblées, mariages, anniversaires, lotos, gymnastique, danse, etc.

Mai 2017

Image de la ouverture:

La Salle polyvalente de Ménières ("La Grande salle"), 50 route de Vesin, 1533 Ménières

A disposition pour assemblées, mariages, anniversaires, lotos, gymnastique, danse, etc.

Nombre de places : 400 + buvette 60, parking, cuisine équipée, équipements sportifs, chauffage, sanitaires.

Règlement et conditions de location: <http://www.menieres.ch/batiments/salle.php>

Location : Tél. 026 668 22 06 - commune@menieres.ch - www.menieres.ch

Féminin / Masculin:

Faute de termes épicènes, nous avons souvent utilisé le masculin seul dans les textes afin d'éviter les lourdeurs.

Table des matières

Message du conseil communal	p. 4
Convocation à l'Assemblée communale du 29 mai 2017	p. 5
P.-V. de l'Assemblée communale du 20 décembre 2016	p. 6
Comptes 2016	p. 12
Fonctionnement	
Investissements	
Bilan	
Nouvelle convention entre les Communes de la Broye et les <i>Services de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Broye</i>	p. 45
Tâches communales	p. 50
Analyse de l'eau	p. 53
Miscellanées	p. 55
Commande de mazout	p. 58

Message du Conseil communal

Chères Mènièroises et chers Mènièrois, le Conseil communal a le plaisir de vous présenter son message.

Après une année d'activité nous constatons qu'un Conseil communal et un ménage se ressemblent beaucoup:

Le réveil pour certains est difficile chaque matin; au Conseil un dossier sera plus délicat à traiter qu'un autre.

Les factures sont données au chef de famille; au Conseil elles sont triées par dicastère.

Les petits couacs scolaires arrivent aux oreilles des parents; les petites questions et les grands problèmes arrivent dans nos casiers.

Et dans chaque cas les décisions se prennent toujours au plus près de notre conscience.

Afin que notre deuxième année de travail ensemble se passe encore mieux n'hésitez pas à passer par la case Dialogue car avec lui les recettes peuvent être mijotées avec soin.

Le conseil communal vous souhaite un agréable été.

Le Conseil communal



COMMUNE DE MENIERES

Route de l'École 4
1533 Mènières

Tél. 026 668 22 06
Fax 026 668 22 76
E-mail : commune@menieres.ch
Site : www.menieres.ch

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de Mènières sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le Lundi 29 mai 2017 à 20h00 à l'Auberge des XIX cantons.

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 décembre 2016
2. Comptes 2016
 - 2.1. Compte de fonctionnement
 - 2.2. Compte d'Investissements
 - 2.3. Rapport de l'organe de révision et préavis de la commission financière
 - 2.4. Approbation des Comptes
3. Convention CEP et Commune
 - 3.1. Présentation
 - 3.2. Approbation
4. Informations communales
5. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée du 20 décembre 2016 et les comptes 2016 ne seront pas lus lors de l'assemblée. Ils peuvent être consultés 10 jours avant l'assemblée sur le site de la commune www.menieres.ch ou à l'Administration communale.

Le Conseil communal



Ménières, le 20 décembre 2016

PV de l'assemblée communale du 20 décembre 2016 à 20h00

M. le Syndic Cédric Béguin souhaite la bienvenue et présente la table du Conseil et la table administrative. Il informe l'assemblée que celle-ci sera enregistrée et demande s'il y a des oppositions. Ce n'est pas le cas.

Madame Kristel Lack prendra le PV.

M. le Syndic Cédric Béguin excuse Monsieur Jael Folly.

L'assemblée a été convoquée selon les modes en vigueur dans la Commune et au regard de la loi, c'est-à-dire selon la Feuille d'avis officielle n°48 du 2 décembre 2016, par avis au pilier public, par tout-ménage ainsi que sur le site internet de la Commune.

M. le Syndic présente le tractanda et demande à l'assemblée s'il suscite des questions. Ce n'est pas le cas, l'assemblée peut délibérer.

M. le Syndic remercie les personnes présentes. Les scrutateurs nommés sont Messieurs Pascal Robert et Jean-Michel Corminboeuf. Le nombre de personnes est de 31, la majorité absolue est fixée à 16. Pour les comptes, les 4 membres du Conseil ne sont pas comptés dans les votes, ce qui ramène la majorité à 14.

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée du 5 juillet 2016
2. Budget 2017
 - 2.1 Budget de fonctionnement
 - 2.2 Budget d'investissement
 - 2.3 Préavis de la commission financière
 - 2.4 Approbation des budgets
3. Vente de terrain communal
 - 3.1 Présentation
 - 3.2 Approbation
4. Information communales
5. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée du 5 juillet 2016

M. le Syndic n'en refait pas lecture et demande s'il suscite des questions ou des remarques.

M. Jean-Charles Schüpbach a posé la question concernant le chemin « Pré-de-la-Cure » endommagé. La réparation sera englobée dans le projet VALTRALOC. Une discussion aura lieu pour la largeur de ce chemin et l'emprise sur les propriétaires.

Le PV du 5 juillet 2016 est approuvé. Approbation 30 personnes, abstention 1 personne.

2. Budget 2017

M. le Syndic annonce que les citoyens ont eu la possibilité d'en prendre connaissance par publication in extenso dans le journal, sur le site et qu'ils ont été consultables au bureau 10 jours avant l'assemblée. Les budgets ne sont dès lors pas relus ni détaillés.

2.1. Budget de fonctionnement

M. le Syndic informe l'assistance que le Conseil communal a été prudent au vu de la marge de manœuvre. Il donne également quelques compléments et précisions.

Le résultat du budget de fonctionnement 2017 s'élève à CHF 49.85 pour un montant de charge de CHF 1'762'801.75.

M. le Syndic demande si l'assemblée a des questions. Il n'y a pas de questions sur le budget de fonctionnement. Il remercie l'assemblée de la confiance accordée.

2.2. Budget d'investissement

M. le Syndic propose un investissement de CHF 95'000.- pour l'étude du projet VALTRALOC, qui date de quelques années.

Un préavis favorable avec conditions a été rendu par le SPC. Ce montant comprend les frais d'étude, la réalisation des plans pour la mise à l'enquête, diverses séances, un concept VALTRALOC, une expertise de faisabilité pour la baisse de vitesse au centre du village et vue d'ensemble.

La commission Valtraloc devrait être convoquée début 2017. Des informations seront prises auprès des anciennes commissions. Le but étant de présenter un projet concret lors de l'assemblée des budgets 2018 ou lors d'une assemblée extraordinaire si nécessaire.

VALTRALOC est un vœu de la Commune, qui dure depuis plusieurs législatures. Ce n'est pas une obligation, mais au vu du trafic actuel, de l'état de la chaussée et du centre village, ce serait nécessaire.

M. Pierre Rey : estime ce montant considérable et désire savoir ce qui est étudié dans ce montant.

M. Pierre Perroud : l'Assemblée communale s'est prononcée en 2010 en faveur d'un crédit pour une étude de faisabilité. Cette étude terminée en 2012 et a été soumise au SPC. Un préavis favorable est parvenu au Conseil communal en décembre 2016 et il en ressort une proposition de revaloriser le centre du village, ce qui n'était pas prévu.

L'étude de faisabilité étant terminée, la seconde phase est l'élaboration du concept. Les coûts varient considérablement en fonction des options choisies. Cette phase comprend le choix des entreprises, le choix des travaux, etc.

Archam et Partenaires SA a établi une estimation maximale pour cette étude, soit CHF 95'000.-.

Si les travaux sont effectués d'ici 2018, le canton prendrait en charge le revêtement antibruit de la route, ce qui est une clause obligatoire, qui avait été repoussée en vue de VALTRALOC. Le délai sera négocié, même si les travaux ont lieu au-delà de 2018.

M. Pierre Rey demande si ce montant ne va finalement servir qu'à expliquer comment poser du goudron.

M. Le Syndic explique que ce projet comprend également des éléments de sécurité (illusion d'optique de rétrécissement de la route aux entrées du village, etc). Avec cette étude, il serait possible de mettre à l'enquête en 2018 certains ouvrages. Il s'agit d'un projet global regroupant des idées. La totalité n'est pas obligatoire.

M. Eloi Moret demande le montant déjà investi pour le projet VALTRALOC. Il trouve judicieux que la Commission VALTRALOC se réunisse et décide ce que le village veut, et pas que Fribourg impose un projet.

M. Le Syndic apporte des précisions et informe que c'est le village qui votera.

M. Jean-Michel Corminboeuf demande à ce que M. Luc Corminboeuf s'exprime, car il est professionnel dans la construction.

M. Luc Corminboeuf pense qu'il ne faut pas se voiler la face. Le montant voté en 2009-2010 de CHF 30'000.- avait permis de collecter des informations, de temporiser les choses et étudier les possibilités. Ce montant n'était pas très risqué. Un plan VALTRALOC n'était pas imposé à Ménières et pouvait être fait au niveau exécutif et un avant-projet avait été préparé. Il pense que de toute façon, si nous ne faisons rien, le revêtement de la route sera à la charge de la Commune et donc ce montant de CHF 95'000.- n'est pas si élevé en tenant compte du fait qu'il permettra de faire le revêtement aux frais du canton. Il est d'avis que ce montant peut être voté, il ne servira pas uniquement à VALTRALOC, mais à la mise en place de divers projets.

M. Le Syndic remercie M. Luc Corminboeuf pour son intervention.

M. Daniel Perrin informe qu'à l'époque où il faisait partie du Conseil communal, la Commune a payé un montant de CHF 5'000.- pour sortir de VALTRALOC, afin de pouvoir faire les trottoirs sans leur approbation, car le cahier des charges était trop lourd.

M. Jean-François Maillard demande si des propriétaires seront avisés avant de faire cette étude.

M. Le Syndic lui répond que le projet doit être fait, et après le Conseil contactera des propriétaires afin de connaître leur position, puis mettra à l'enquête.

M. Le Syndic passe la parole à la commission financière pour son rapport.

2.3. Préavis de la commission financière

M. Grégory Blanchard fait lecture du rapport de la commission financière et invite l'assemblée à accepter les budgets 2017.

2.4. Approbation des budgets

M. le Syndic passe au vote des budgets 2017 qui sont acceptés à l'unanimité. Il remercie Mme Stéphanie Chaboudez ainsi que la commission financière pour leur travail.

Approbation 31 personnes, pas d'abstention.

Projet VALTRALOC : Approbation 31 personnes, pas d'abstention.

3. Vente de terrain communal

3.1. Présentation

M. le Syndic informe de l'intérêt d'acheteurs pour une surface de 448 m² à détacher de la parcelle de base, propriété de la Commune.

Il explique que le Conseil communal a une délégation de compétence lors de transactions immobilières jusqu'à hauteur de CHF 20'000.- sans devoir consulter l'assemblée communale. Le montant reste inchangé selon les autres législatures.

Le Conseil communal a reçu une proposition pour un prix de vente de CHF 25'000.-, soit un prix de CHF 55.80/m², s'y ajoutent les frais de dossier et de géomètre à la charge des acheteurs (environ CHF 5'500.-).

Il est demandé si c'est pour faire un accès à la maison des acheteurs.

M. Le Syndic répond par la négative. Une partie de la maison et du garage se situent sur le domaine communal. Les acheteurs sont déjà dans l'obligation de parquer sur le domaine communal.

Il est demandé s'il y a un droit de passage pour les habitants de la Ruelle du Mont, et si les propriétaires ont été avisés.

M. Le Syndic l'informe qu'actuellement il n'y a pas de droit de passage.

M. Jean-Michel Corninboeuf demande si le petit chemin sur la parcelle no 3013 est inscrit au RF.

M. Henri Rey pense qu'il est important que cette famille achète cette parcelle à côté de son terrain, mais il demande de prendre note que si les futurs acquéreurs veulent faire un chemin d'accès, les normes de sécurité du la ruelle du Mont devront être respectés, car le sol est sablonneux.

M. le Syndic précise que cette condition sera ajoutée à l'acte de vente.

M. Marcel Ansermet précise que le mur est en mauvais état et que s'il reste propriété de la Commune, des travaux devront être entrepris.

M. Luc Corminboeuf aimerait comprendre l'intérêt d'acheter cette grande bande de terrain, si c'est pour un projet futur, par exemple respect des indices pour la construction d'un immeuble.

M. Le Syndic informe que le Conseil communal n'a pas connaissance de tels projets et que c'est une jeune famille qui désire acquérir cette parcelle.

M. Pierre Rey donne des précisions sur le plan présenté et sur les murs. Il pense judicieux de vendre afin d'éviter des frais à la commune, à la condition précitée quant à la sécurité de la Ruelle du Mont.

M. Luc Corminboeuf tient à préciser qu'on croit vendre à bon prix et faire des économies au niveau de la réfection du mur, mais il faut s'assurer qu'il n'y a pas de projet derrière, que dans le futur, la Commune ne soit dans l'obligation d'équiper des terrains.

3.2. Approbation

Approbation : 27 personnes, 4 abstentions, pas d'avis contraire

Un courrier sera écrit suite à cette assemblée, avec une restriction quant à la construction d'un chemin et la construction d'immeuble.

Mme Pascale Moret ne comprend pas pourquoi ces discussions, car l'objectif est de densifier les centres-village et ne voit pas pourquoi un immeuble dérangerait.

4. Information communales

4.1 PAL : le dossier a été apporté au SeCA début novembre 2016.

4.2 VALTRALOC : début 2017, la commission se réunira.

4.3 Etude des trottoirs : des visites sur place ont été faites, des demandes ont été faites au service des biens culturels concernant le bucher de la Famille Guisolan. Leur architecte a été rencontré afin de faire un projet qui serait en harmonie avec l'entrée et la sortie de leur maison.

4.4 Goudronnage Pré-de-la-Cure et Clos-Quartier a été effectué. Le Conseil n'est pas pleinement satisfait.

5. Divers

M. Pierre Perroud donne des explications relatives au regroupement de l'aide et soins à domicile des cantons de Vaud et Fribourg ainsi que du futur projet pour les EMS.

Selon mail de ce jour, la Gravière a reçu le permis d'exploiter. L'accès sur la Route de Vesin se fera en février 2017. Une somme considérable sera versée à la Commune à l'obtention du permis d'exploiter. Soit CHF 140'000.- pour 2016 et CHF 70'000.- les prochaines années.

M. le Syndic ouvre les questions à l'assemblée

M. Eloi Moret demande si les chemins de traverses peuvent être refaits.

M. le Syndic dit que M. Marcel Ansermet va se charger du dossier et également des regards abimés.

M. Pierre Corminboeuf se demande s'il ne serait pas souhaitable de mettre des feux au passage piétons afin de protéger les enfants.

M. Le Syndic répond qu'il y a quelques années, le projet avait été mis sur la table. La réponse qui avait été donnée est que les conducteurs se concentreront sur les feux et pas la route. Il pose la question de mettre éventuellement des patrouilleurs du village (âge minimum 5H).

M. Grégory Blanchard a appris la construction de classes supplémentaires et demande si notre Commune sera impliquée et dans quelle mesure.

M. Le Syndic lui répond que les Conseillers se sont rendus à une séance à Fétigny et que le projet leur a été présenté. Il a également été demandé la position de la Commune de Ménières et ce que celle-ci voulait y apporter. Des études sont en cours.

M. Martial Doy demande des informations sur une grande déchetterie à Sévaz.

M. Le Syndic informe que le nouveau Conseil n'a pas été approché pour ce projet. Vu que notre déchetterie se situe au milieu du village, une étude avait été faite, et le projet se serait chiffré à CHF 750'000.- et du terrain aurait été nécessaire.

L'assemblée n'a plus de questions.

Remerciements

M. le Syndic remercie ses collègues du Conseil pour tout le travail accompli, les citoyens pour leur présence active, le personnel de l'administration, tous les employés communaux ainsi que les membres des commissions.

M. le Syndic remercie l'assemblée et convie ses participants au verre de l'amitié.

L'assemblée levée à 21h24.

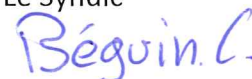
La Secrétaire



K. Lack



Le Syndic



C. Béguin

Comptes 2016

1. Comptes de fonctionnement
2. Comptes d'investissement
3. Bilan

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION	208,621.35	26,821.40	243,810.00	14,780.00	177,114.40	14,361.05
			181,799.95		229,030.00		162,753.35
01	Assemblée communale, Conseil communal	53,953.95	135.00	58,840.00	500.00	38,243.70	202.50
010.300.00	Traitement et jetons du conseil communal	37,225.15		37,000.00		26,125.80	
010.300.01	Frais de la commission financière	-420.00		500.00		360.00	
010.300.02	Rénumération des scrutateurs	1,456.25		800.00		580.00	
010.300.03	Etude faisabilité Fusion			2,000.00		2,302.25	
010.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	3,777.70		2,540.00			
010.317.00	Frais (déplacement, commission, représentation)	4,761.05		9,000.00		3,059.35	
010.318.00	Frais de convocation	2,560.10		1,000.00		1,132.90	
010.318.01	Frais des enveloppes civiques	813.70		1,500.00		903.40	
010.318.03	Frais fiduciaire	3,780.00		4,500.00		3,780.00	
010.436.01	Remboursement de tiers et d'assurances		135.00		500.00		202.50
02	Administration générale	154,667.40	26,686.40	184,970.00	14,280.00	138,870.70	14,158.55
020.301.00	Traitement personnel administratif	77,496.05		70,000.00		78,840.40	
020.301.02	Allocation employeur	2,617.50		2,250.00		2,250.00	
020.303.00	Cotis.ass.sociales,AVS,APG,AC,etc...	11,757.40		10,000.00		9,975.70	
020.304.00	Cotis.aux caisses de prévoyance	1,669.40		1,680.00		1,027.20	
020.305.00	Cotisations assurances maladie et accidents	6,720.95		6,000.00		2,999.65	
020.306.00	Allocations familiales employés	3,920.00		2,940.00		2,940.00	
020.309.00	Formation du personnel administratif	1,230.00		4,000.00		1,005.75	
020.310.00	Fournitures du bureau,publications annonces	6,851.55		6,000.00		4,873.05	
020.311.00	Achats de machines et de mobilier de bureau	6,841.60		5,000.00			
020.311.01	Système informatique administratif	13,142.60		15,000.00		12,394.20	
020.313.00	Fournitures et marchandises Administration	2,129.20		3,000.00		553.15	
020.315.00	Entretien, des machines, mobilier de bureau	726.50		2,000.00		2,131.10	
020.317.00	Frais de réceptions et délégations	5,354.50		10,000.00		3,818.05	
020.318.00	Assurances diverses, RC, CNA, mobilier,etc.	4,035.65		5,600.00		4,344.25	
020.318.01	Frais administ.(ports, tél, etc.)	5,539.20		10,000.00		6,767.15	
020.318.02	Emoluments de chancellerie et de tiers	350.00		1,000.00		568.85	
020.318.03	Frais passeport et carte d'identité	740.30		500.00		492.20	
020.318.04	Frais de recours et d'avocats	780.00		4,000.00		3,095.00	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
020.319.00	Cotisations aux associations	665.00		1,000.00		795.00	
020.319.01	PIEP et règlement eau potable	2,100.00		25,000.00			
020.431.00	Emoluments administratifs		510.00		1,500.00		1,630.25
020.431.03	Recette passeport et carte d'identité		875.00		1,000.00		980.00
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances		11,582.75		2,000.00		5,870.95
020.436.01	Retenues sociales sur les salaires		9,798.65		6,000.00		5,677.35
020.436.02	Remboursement d'allocations familiales		3,920.00		2,940.00		
020.436.04	Retenues LPP				840.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ORDRE PUBLIC	36,600.75	30,421.65	18,985.50	10,000.00	15,854.75	9,459.70
			6,179.10		8,985.50		6,395.05
10	Protection juridique						
14	POLICE DU FEU	13,647.65	10,621.65	15,555.00	10,000.00	13,333.30	9,459.70
140.300.00	Jetons et frais de la commission	207.50		1,000.00		110.00	
140.315.00	Frais d'entretien (véhicules, mat., etc.)	112.00		500.00			
140.317.00	Dédommagement (déplacements, réception)			700.00			
140.318.00	Frais d'interventions	500.00		600.00		50.00	
140.351.00	Frais centrale d'alarme	175.95				463.90	
140.352.00	Participations au CSPI Les Verdières	12,652.20		12,755.00		12,709.40	
140.430.00	Taxes d'exemption sapeur pompier		10,621.65		10,000.00		9,459.70
15	MILITAIRE	600.00		600.00		600.00	
150.352.00	Participation au stand intercommunal	600.00		600.00		600.00	
16	PROTECTION CIVILE	21,613.10	19,800.00	2,090.50		1,356.20	
160.312.00	Eau, énergie, combustible	605.80		250.00		210.75	
160.315.00	Frais d'entretien	96.00		150.00			
160.317.00	Dédommagements, déplacements			500.00		120.00	
160.318.00	Frais administratifs (port., téléphone) et Assurances	464.15		465.00		464.15	
160.351.02	Participation à la P.C. cantonale	647.15		725.50		610.50	
160.352.00	Participation à la P.C. intercommunale					-49.20	
160.366.00	Subsides versés à des abris privés	19,800.00					
160.430.00	Contributions de remplacements abris P.C.		19,800.00				
17	PROTECTION DE LA POPULATION (ORCOC)	740.00		740.00		565.25	
170.352.00	Protection de la population intercommunale (Orcoc)	740.00		740.00		565.25	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	455,327.90	22,560.00	461,046.73	33,160.00	413,053.50	35,321.20
			432,767.90		427,886.73		377,732.30
20	Ecole enfantine	31,960.60		39,060.00		38,903.20	
200.351.00	Participation aux dépenses cantonales	28,790.50		36,260.00		35,651.70	
200.352.00	Participation aux autres communes	3,170.10		2,800.00		3,251.50	
21	Cycle scolaire obligatoire	273,286.50		270,076.38		263,487.10	2,600.00
210.310.00	Achat de fournitures scolaires, ordinateurs, imprimante	5,275.65		11,700.00		120.00	
210.310.02	Frais des photocopies & Droits d'auteurs	127.60				116.70	
210.318.01	Frais des ordinateurs	697.30		1,200.00		1,814.85	
210.351.00	Part. dépenses cant. pour école primaire	106,604.80		107,685.55		141,746.90	
210.351.10	Part. dépenses transports scolaires	6,449.90					
210.352.00	Part. aux autres communes	15,352.85		11,500.00		14,668.15	
210.352.01	Part. au CO de la Broye	109,828.80		109,828.83		82,847.20	
210.352.04	Participation agrandissement du CO	24,540.90		18,762.00		18,417.80	
210.366.03	Part. patinoire, camp de ski, activités él. Ménières	2,511.00		3,000.00			
210.469.00	Autres subventions, dons, participations						2,600.00
219	Accueil extrascolaire	1,897.70		6,400.00		3,755.50	
219.317.00	Frais de réceptions et de délégations			1,000.00		1,000.00	
219.352.00	Participation à l'AES Fétigny-Ménières	67.20		3,900.00		1,648.00	
219.366.00	Subvention aux parents plaçants en AES	1,830.50		1,500.00		1,107.50	
22	Ecoles spécialisées	68,183.00		67,625.35		62,889.30	
220.351.01	Part. cant. pour personnes handicapées	52,352.25		50,106.75		47,936.70	
220.351.02	Part. cant. pédago-thérap. prestataire privé	2,299.05		2,672.60		2,208.75	
220.366.00	Contr. cours spéciaux, (logopédie, psycholo.)	13,531.70		14,846.00		12,743.85	
23	Formation professionnelle	2,526.75		2,800.00		2,650.25	
230.351.00	Participation à l'Office cantonal	2,526.75		2,800.00		2,650.25	
29	Administration scolaire	79,371.05	22,560.00	81,485.00	33,160.00	45,123.65	32,721.20
290.300.00	Frais de la commission scolaire			610.00			
290.301.00	Traitement du personnel de conciergerie	12,053.95		11,500.00		8,910.45	
290.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	1,811.70		1,725.00		674.85	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
290.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents			430.00		120.55	
290.311.00	Achat de machines et de mobilier	199.00		1,000.00		131.00	
290.312.00	Frais d'électricité, eau, combustible	15,235.60		10,000.00		14,152.75	
290.313.00	Achat matériel de conciergerie	39.05		500.00		2.55	
290.314.00	Aménagement et entretien salles de classe	2,168.10				245.05	
290.314.01	Entretien et rénovation bâtiment école	22,299.75		25,300.00		6,129.45	
290.315.00	Entretien des machines et mobilier			1,000.00		910.00	
290.315.01	Entretien des appareils appartements école	930.00		3,500.00		1,650.00	
290.316.00	Location salles de classe	10,400.00		8,320.00		10,400.00	
290.318.00	Assurances diverses, mobilier et ECAB	828.10		900.00		828.10	
290.318.01	Frais de téléphone, téléreseau, internet	7,717.80		7,200.00		968.90	
290.352.00	Participation aux autres communes			3,500.00			
290.352.01	Participation pavillon scolaire Fétigny	5,688.00		6,000.00			
290.423.00	Location-utilisation des classes				9,880.00		9,880.00
290.423.01	Loyers des appartements école		22,560.00		22,560.00		22,560.00
290.436.01	Remboursement de tiers et d'assurances				720.00		281.20

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	17,003.75		18,520.40		17,978.15	
			17,003.75		18,520.40		17,978.15
30	Culture	15,223.75		17,020.40		16,628.15	
300.317.00	Manifestation du 1er août	3,276.50		4,000.00		4,447.20	
300.351.00	Part. aux dépenses du Conservatoire	1,708.65		2,000.00		667.40	
300.352.00	Ascobroye - Coreb + cotisations (Bibliothèque)	6,370.40		6,370.40		5,952.45	
300.365.00	Dons aux sociétés à but culturel	3,218.20		4,000.00		4,911.10	
300.365.01	Loyer local frais	650.00		650.00		650.00	
32	Téléréseau						
34	Sport	1,780.00		1,500.00		1,350.00	
340.365.00	Dons aux sociétés sportives	1,780.00		1,500.00		1,350.00	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	SANTE	120,856.15	1,680.70	118,051.35	2,500.00	113,964.10	1,366.15
			119,175.45		115,551.35		112,597.95
40	Hôpitaux	6,690.30		6,360.00		5,789.25	
400.317.00	Dédommagements, déplacements			200.00			
400.351.00	Participation aux coûts résiduels des soins	417.00		400.00		335.65	
400.352.01	Part. aux services d'ambulance (SMUR)	6,273.30		5,760.00		5,453.60	
41	Homes médicalisés	73,043.60		69,953.35		73,268.05	
410.351.00	Part. au subv. cant. des soins spéciaux	62,844.45		58,153.35		63,991.10	
410.352.00	Participation au home médicalisé	10,199.15		11,800.00		9,276.95	
42	Hôpitaux spécialisés						
44	Soins ambulatoires	38,752.40		36,738.00		32,146.25	
440.352.20	Part. aux soins et aides à domicile	27,977.85		26,655.00		22,843.40	
440.352.30	Part. aux indemnités forfaitaires	9,451.55		8,760.00		8,420.35	
440.365.00	Part. Centre de puériculture	1,323.00		1,323.00		882.50	
46	Service médical des écoles	2,369.85	1,680.70	5,000.00	2,500.00	2,760.55	1,366.15
460.351.00	Service dentaire, visites médicales	2,369.85		4,000.00		1,951.25	
460.366.00	Subvention communale pour soins dentaires			1,000.00		809.30	
460.433.00	Part. des parents aux soins dentaires		1,680.70		2,500.00		1,366.15

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	AFFAIRES SOCIALES	163,729.35	689.80	146,463.60	670.00	149,805.75	664.60
			163,039.55		145,793.60		149,141.15
50	AVS/AI/APG/AC	689.90	689.80	670.00	670.00	664.60	664.60
500.301.00	Traitement de l'agent AVS	689.90		670.00		664.60	
500.436.00	Remboursement de tiers		689.80		670.00		664.60
52	Caisse-maladie et accident						
54	STRUCTURES D'ACCUEIL EXTRAFAMILIAL	11,010.15		12,900.00		14,576.80	
540	Accueil extrafamilial de jour	11,010.15		12,900.00		14,576.80	
540.317.00	Dédommagements, déplacements			200.00			
540.365.00	Subvention, crèches et assistantes parentales	10,254.15		12,000.00		13,870.80	
540.365.10	Subventions accueil familial de jour de la Broye	756.00		700.00		706.00	
55	INVALIDITE	97,613.05		89,159.80		88,702.10	
550.351.00	Part. pr. personnes handicapées & inadaptées	97,613.05		89,159.80		88,702.10	
58	ASSISTANCE	54,416.25		43,733.80		45,862.25	
580.351.01	Part. avances contrib. d'entr. non récupérée	2,315.75		2,305.05		2,099.55	
580.351.04	Part. aux frais des victimes d'infraction LAVI	709.40		719.55		680.25	
580.351.07	Part. au fonds cantonal de l'emploi	6,210.00		5,670.00		5,670.00	
580.351.08	Part. aux services sociaux spécialisés	789.70		770.85		729.95	
580.351.10	Frais naturalisation	320.00					
580.351.40	Part. communes fin alloc familiales pr pers ss act lucr	2,594.05		2,253.35		1,893.90	
580.352.00	Part. Association communes pour Service social	41,077.35		32,015.00		34,788.60	
580.366.00	Subventions versées à des tiers personnes	400.00					

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	44,452.90	315.70	67,883.50	500.00	58,188.35	491.40
			44,137.20		67,383.50		57,696.95
61	Routes cantonales						
62	Routes communales et génie civil	33,862.90	315.70	56,995.50	500.00	49,501.45	491.40
620.301.00	Traitement du personnel édilitaire	5,590.40		8,200.00		6,853.20	
620.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	840.25		1,300.00		1,179.30	
620.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents			300.00		210.65	
620.311.00	Achats de véhicules, machines et matériel	4,449.00		5,000.00		7,284.15	
620.312.00	Electricité éclairage public	1,287.30		4,950.00		5,045.20	
620.313.00	Achat de matériel	1,661.25		1,000.00		609.80	
620.314.00	Entretien, routes, éclairage, et places	6,427.35		10,000.00		13,126.40	
620.314.01	Déblaiement, protection hivernale	3,431.10		4,000.00		1,937.00	
620.314.04	Frais de signalisation et de marquage	1,194.35		3,500.00			
620.314.05	Frais d'entretien des chemins	355.50		10,000.00		239.00	
620.315.00	Frais des véhicules et des machines	7,327.95		5,000.00		1,057.85	
620.316.01	Location leasing véhicule édilitaire	250.55		2,737.80		10,951.20	
620.318.01	Assurances diverses	582.90		542.70		542.70	
620.319.00	Impôt sur véhicules	465.00		465.00		465.00	
620.430.01	Participation de tiers		315.70				
620.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances				500.00		491.40
64	Infrastructure ferroviaire	2,424.00		2,309.00			
640.351.00	Part. au fonds fédéral	2,424.00		2,309.00			
65	Trafic régional	8,166.00		8,579.00		8,686.90	
650.351.00	Part. aux dépenses cantonales	8,166.00		8,579.00		8,686.90	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION & AMENAGEMENT & ENVIRONNEMENT	246,806.20	225,895.07	264,279.00	229,119.00	252,429.15	233,285.29
			20,911.13		35,160.00		19,143.86
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	113,488.30	113,488.30	122,541.00	122,541.00	124,519.10	124,519.10
700.300.00	Jetons et frais de la commission	950.00		1,000.00		1,000.00	
700.301.00	Salaires	351.00		1,000.00		805.00	
700.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	52.75		98.00		60.00	
700.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents			25.00		10.70	
700.312.00	Achats d'eau	42,567.50		40,500.00		41,139.80	
700.313.00	Achat des compteurs	2,344.40		1,000.00		999.95	
700.314.00	Entretien et rénovation des installations	2,374.75		4,000.00			
700.315.01	Répartition CREB	7,201.65		5,802.00		6,519.00	
700.317.00	Dédommagements, déplacement, délégation			1,000.00		1,000.00	
700.318.00	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude)	631.95		500.00		631.95	
700.380.00	Attribution à la réserve	5,449.30		16,051.00		20,147.70	
700.390.81	Imputation interne amortissement Eau	39,120.00		39,120.00		39,120.00	
700.390.82	Imputation interne intérêts Eau	12,445.00		12,445.00		13,085.00	
700.402.00	Taxes d'hydrants et d'incendie		195.35		250.00		195.35
700.434.00	Location des compteurs & abonnement fixe		3,421.60		4,000.00		3,416.20
700.434.03	Unité Locative (UL)		30,072.25		32,000.00		31,150.25
700.435.00	Vente d'eau		79,529.10		86,250.00		89,732.30
700.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances		270.00		41.00		25.00
71	PROTECTION DES EAUX	60,543.45	60,543.45	52,041.00	52,041.00	62,614.25	62,614.25
710.300.00	Jetons et frais de commissions	2,050.00		2,000.00		2,000.00	
710.301.00	Salaires	273.00		1,000.00		800.00	
710.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	41.05		98.00		91.30	
710.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents			25.00		16.30	
710.312.00	Eau, énergie et combustible	3,994.45		5,500.00		5,237.10	
710.314.00	Entretien et rénovation des installations	1,818.80		5,000.00		2,922.90	
710.317.00	Dédommagements, déplacements, délégation			1,000.00			
710.318.01	Assurances diverses, ECAB, Honoraires	400.45		600.00		408.25	
710.352.01	Participation communale à l'épuration	24,327.95		26,539.00		21,510.20	
710.380.00	Attribution à la réserve	27,637.75		10,279.00		29,628.20	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
710.434.00	Taxes d'utilisation		37,233.00		21,000.00		39,708.00
710.434.01	Taxes pour le réseau d'évacuation d'eau		18,258.90		25,000.00		17,888.35
710.434.02	Taxe STEP		4,991.55		6,000.00		4,979.85
710.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances		60.00		41.00		38.05
72	ORDURES MENAGERES	49,713.10	43,057.12	50,572.00	46,637.00	50,289.20	41,588.29
720.301.00	Salaires	5,442.00		3,325.00		3,678.80	
720.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	639.85		500.00		551.80	
720.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents			125.00		98.60	
720.312.00	Eau, énergie, combustible déchetterie	185.40		180.00		175.35	
720.313.00	Achats sacs à ordures et divers matériel édilitaire	1,608.65		500.00		38.00	
720.317.00	Dédommagements, déplacements, délégation			1,000.00			
720.318.00	Frais de ramassage et décharge des ordures	25,294.40		20,000.00		27,873.70	
720.318.01	Location de la benne STESA	9,421.80		9,422.00		9,421.80	
720.318.02	Assurances diverses, ECAB			120.00			
720.318.03	Frais de recyclage du verre, du papier et du fer	1,026.00		8,700.00			
720.318.04	Elimination des déchets verts	6,000.00		6,000.00		8,356.15	
720.318.05	Système Ecopress	95.00				95.00	
720.352.00	Participation à l'usine d'incinération			700.00			
720.434.00	Taxes d'utilisation		26,806.50		27,000.00		25,286.30
720.434.02	Ristourne entente intercommunale		766.02		800.00		657.94
720.434.03	Recharge des cartes		14,182.80		17,100.00		13,757.05
720.435.00	Recyclage, ramassage, verre, etc.		1,137.00		1,527.00		1,507.00
720.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances		164.80		210.00		380.00
74	CIMETIERE	1,489.75	1,868.65	3,800.00	2,400.00	2,121.55	2,248.65
740.301.00	Salaires	852.00		1,200.00		1,200.00	
740.301.01	Frais des fossoyeurs			400.00			
740.312.00	Eau, énergie, combustible cimetièr	387.75		400.00		392.90	
740.313.00	Achat monument et divers	250.00		500.00		528.65	
740.314.00	Frais d'entretien			900.00			
740.318.00	Honoraires et divers			400.00			
740.434.00	Taxes d'entrée et de concessions		1,828.65		2,000.00		2,228.65
740.434.01	Emoluments des fossoyeurs/incinérations		40.00		400.00		20.00
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS	11,301.00	4,362.55	10,825.00	3,500.00	825.00	
750.301.00	Entretien des berges et du Ruisseau	10,476.00		10,000.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes Charges	2016 Produits	Budget Charges	2016 Produits	Comptes Charges	2015 Produits
750.364.00	Part. aux entreprises d'endiguement	825.00		825.00		825.00	
750.461.00	Subventions cantonales et fédérales		4,362.55		3,500.00		
78	PROTECTION DE LA NATURE						
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	10,270.60	2,575.00	24,500.00	2,000.00	12,060.05	2,315.00
790.300.00	Jetons et frais de la commission	1,000.00		1,000.00		1,100.00	
790.314.01	Numérisation des rues du village			500.00		136.10	
790.314.02	Mensuration	4,180.00		16,000.00		108.00	
790.318.00	Honoraires des urbanistes et ingénieurs	2,600.10		2,000.00		7,991.35	
790.318.02	Plans cadastraux-Système informatique comm.	2,490.50		5,000.00		2,724.60	
790.431.00	Autorisation de construire		2,575.00		2,000.00		2,315.00

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE	3,601.75	140,270.00	8,708.00	140,000.00	1,730.10	92.50
		136,668.25		131,292.00			1,637.60
80	Agriculture	120.00		50.00		50.00	
800.319.00	Cotisations	120.00		50.00		50.00	
81	Forêts	2,506.75	270.00	2,658.00		1,180.10	92.50
810.314.00	Entretien et exploitation	2,144.25		2,158.00		1,180.10	
810.317.00	Dédommagements (déplacements, etc.)	362.50		500.00			
810.461.00	Subventions cantonales		270.00				92.50
87	Gravière	975.00	140,000.00	6,000.00	140,000.00	500.00	
870.317.00	Dédommagements et déplacements	975.00		1,000.00		500.00	
870.318.00	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude) grav			5,000.00			
870.423.00	Indemnités Gravière		140,000.00		140,000.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	681,225.15	1,530,900.05	350,406.60	1,268,032.00	544,493.23	1,455,608.85
		849,674.90		917,625.40		911,115.62	
90	Impôts	32,840.15	1,225,422.00	28,425.00	963,300.00	35,111.60	1,155,752.55
900.318.00	Frais de poursuite	48.15		1,000.00		492.65	
900.318.03	Frais d'encaissement - SCC	16,350.65		12,000.00		15,664.85	
900.318.04	Part. aux frais de perception de l'impôt sur les vhcles	836.20		775.00		799.30	
900.319.02	Pertes sur débiteurs - SCC	10,744.95		12,000.00		15,591.45	
900.322.00	Intérêts sur remboursements	4,639.85		2,500.00		2,428.05	
900.329.00	Escompte d'impôt et divers	217.15		100.00		112.15	
900.329.01	Escompte d'impôt - SCC	3.20		50.00		23.15	
900.400.00	Impôt sur le revenu (pers. phys)		881,249.75		662,000.00		768,572.70
900.400.01	Impôt sur la fortune (pers. phys)		57,424.70		45,100.00		68,118.20
900.400.08	Impôt à la source		15,610.70		21,000.00		17,888.80
900.400.09	Impôt sur les prestations en capital		5,068.40		10,000.00		24,050.45
900.401.00	Impôt sur le bénéfice (pers. morales)		19,467.75		42,000.00		81,548.90
900.401.01	Impôt sur le capital (pers. morales)		15,050.65		17,000.00		13,546.20
900.402.00	Contribution immobilière		96,530.50		90,000.00		96,223.90
900.403.00	Impôt sur gains immobiliers, plus-values		76,330.00		20,000.00		8,384.45
900.404.00	Impôt sur les mutations, centimes add.		16,967.20		25,000.00		36,539.00
900.406.00	Impôt sur les chiens		1,545.15		2,000.00		1,785.90
900.421.00	Intérêts de retard		4,148.10		3,000.00		4,525.55
900.421.01	Intérêts compensatoires		863.25		1,000.00		1,033.60
900.436.00	Remboursement, frais rappel et poursuites		224.65		100.00		
900.436.01	Frais de rappel		99.50		100.00		230.00
900.441.00	Part. impôt cantonal sur les véhicules		34,841.70		25,000.00		33,304.90
93	Péréquation financière		124,557.00		124,557.00		110,571.00
930.462.00	Attribution de la péréquation des ressources		98,032.00		98,032.00		88,505.00
930.462.01	Attribution de la péréquation des besoins		26,525.00		26,525.00		22,066.00
94	Gérance de la fortune et des dettes	279,599.55	180,921.05	321,981.60	180,175.00	268,497.98	189,285.30
940	Capitaux	152,346.10	51,608.65	170,764.00	51,565.00	154,380.43	52,318.15
940.318.00	Frais de ccp	473.90		500.00		537.98	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
940.318.01	Frais bancaires	183.40		300.00		177.80	
940.322.00	Intérêts des dettes	21,724.80		40,000.00		29,864.65	
940.330.00	Amortissements obligatoires	129,964.00		129,964.00		123,800.00	
940.420.00	Intérêts des capitaux		43.65				113.15
940.490.81	Imputation interne amortissement Eau		39,120.00		39,120.00		39,120.00
940.490.82	Imputation interne intérêts Eau		12,445.00		12,445.00		13,085.00
944	Grande salle	99,770.35	68,082.40	112,690.00	67,665.00	85,055.70	74,986.20
944.301.00	Traitement du concierge de la grande salle	20,181.60		25,000.00		18,359.55	
944.303.00	Cotisations assurances sociales AVS/AC/AI	3,033.30		3,750.00		2,141.70	
944.305.00	Cotisations assurances maladie et accident			935.00		708.15	
944.312.00	Eau, énergie, combustible grande salle	23,531.45		22,000.00		23,466.00	
944.313.00	Frais de matériel grande salle	2,486.35		3,000.00		2,547.25	
944.313.01	Frais de boissons	13,494.35		15,000.00		14,530.60	
944.314.01	Frais de matériel conciergerie grande salle	1,723.00		4,000.00		2,243.10	
944.314.02	Entretien et rénovation grande salle	27,715.00		28,400.00		14,426.25	
944.315.00	Entretien mobiliers et appareils grande salle	1,647.15		4,000.00		1,384.75	
944.316.00	Location parking grande salle	500.00		500.00		500.00	
944.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC grande salle	4,353.95		5,000.00		4,444.05	
944.318.01	Frais téléphone grande salle	304.20		305.00		304.30	
944.380.00	Versement Réserve rénovation fond grande salle	800.00		800.00			
944.423.01	Location de la grande salle		46,162.50		45,000.00		53,246.00
944.434.00	Contribution USL - entretien fond grande salle		800.00		800.00		800.00
944.434.01	Facturation frais de nettoyage				100.00		50.00
944.435.00	Vente des boissons		21,010.90		20,000.00		19,882.80
944.436.01	Facturation du matériel cassé		109.00		200.00		115.00
944.436.02	Remboursement de tiers et assurances				1,565.00		892.40
945	Laiterie	1,083.00	1,620.00	850.00	1,620.00	291.05	3,510.00
945.312.00	Eau, énergie, combustible laiterie	447.00		200.00		153.80	
945.314.00	Entretien, rénovation laiterie	498.75		500.00			
945.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC, laiterie	137.25		150.00		137.25	
945.423.00	Loyers ancienne laiterie		1,620.00		1,620.00		3,510.00
946	Bâtiment administration communale	16,211.05	39,840.00	24,951.60	39,605.00	12,266.20	40,250.95
946.301.00	Traitement du concierge bâtiment administration communale	1,904.05		3,000.00		1,661.00	
946.303.00	Cotisations assurances sociales AVS/AC/AI	286.20		300.00		986.25	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
946.305.00	Cotisations assurances maladie et accident			75.00		176.20	
946.312.00	Eau, énergie, combustible bâtiment administration commun	3,900.50		7,500.00		4,935.95	
946.314.01	Frais de matériel conciergerie bâtiment admin. communal	239.75		200.00			
946.314.02	Entretien et rénovation bâtiment administration communale	6,501.60		6,800.00		1,605.70	
946.315.00	Frais des appareils ménagers bâtiment admin. communale	372.55		4,000.00			
946.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC bâtiment admin. communale	1,929.80		2,000.00		1,929.80	
946.318.03	Taxes téléseu bâtiment administration communale	1,076.60		1,076.60		971.30	
946.423.00	Loyers des appartements bâtiment administration communale		39,840.00		39,480.00		39,840.00
946.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances				125.00		410.95
947	Ecole					1,690.25	
947.314.02	Entretien et rénovation appartements école					1,690.25	
948	Café et annexe	7,142.40	18,000.00	11,500.00	18,000.00	14,415.25	16,500.00
948.312.00	Eau, énergie, combustible café					346.20	
948.314.02	Entretien et rénovation café et annexe	4,924.10		8,700.00		5,103.85	
948.315.00	Entretien des appareils et des installations techniques	1,427.40		1,500.00		8,174.30	
948.317.00	Dédommagements, déplacements			500.00			
948.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC café	790.90		800.00		790.90	
948.423.00	Loyers du café		18,000.00		18,000.00		16,500.00
949	Hangar et garages	3,046.65	1,770.00	1,226.00	1,720.00	399.10	1,720.00
949.301.00	Traitement du concierge hangar et garages	65.00				45.00	
949.312.00	Eau, énergie, combustible hangar + garages	2,856.25		600.00		216.20	
949.314.02	Entretien et rénovation hangar et garages			500.00		12.50	
949.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC hangar et garages	125.40		126.00		125.40	
949.423.00	Loyers des parchets, hangar et garages		1,770.00		1,720.00		1,720.00
99	Autres postes	368,785.45				240,883.65	
990.319.00	Charges extraordinaires	-315.90				-116.35	
990.332.00	Amortissements supplémentaires	277,101.35				241,000.00	
990.382.76	Attribution aux réserves	92,000.00					

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		1,978,225.25	1,979,554.37	1,698,154.68	1,698,761.00	1,744,611.48	1,750,650.74
	Excédent de revenu	1,329.12					
	Excédent de revenu			606.32			
	Excédent de revenu					6,039.26	
		1,979,554.37	1,979,554.37	1,698,761.00	1,698,761.00	1,750,650.74	1,750,650.74

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION						
01	Assemblée communale, Conseil communal						
02	Administration générale						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ORDRE PUBLIC					37,450.00	5,813.00
							31,637.00
10	Protection juridique						
12	Placements financiers						
14	POLICE DU FEU					37,100.00	
140.506.02	Participation CSPI Les Verdières					37,100.00	
15	MILITAIRE					350.00	5,813.00
150.503.01	Etude d'assainissement de la butte de tir					350.00	
150.661.00	Subventions cantonales						5,813.00
16	PROTECTION CIVILE						
17	PROTECTION DE LA POPULATION (ORCOC)						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
20	Ecole enfantine						
21	Cycle scolaire obligatoire						
219	Accueil extrascolaire						
22	Ecoles spécialisées						
23	Formation professionnelle						
29	Administration scolaire						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS						
30	Culture						
32	Téléréseau						
34	Sport						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	SANTE						
40	Hôpitaux						
41	Homes médicalisés						
42	Hôpitaux spécialisés						
44	Soins ambulatoires						
46	Service médical des écoles						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	AFFAIRES SOCIALES						
50	AVS/AI/APG/AC						
52	Caisse-maladie et accident						
54	STRUCTURES D'ACCUEIL EXTRAFAMILIAL						
540	Accueil extrafamilial de jour						
55	INVALIDITE						
58	ASSISTANCE						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	35,300.00		485,000.00	9,200.00	72,514.95	9,200.00
			35,300.00		475,800.00		63,314.95
61	Routes cantonales						
62	Routes communales et génie civil	35,300.00		485,000.00	9,200.00	72,514.95	9,200.00
620.501.01	Construction et aménagement des trottoirs Pré-de-la-Cur			250,000.00			
620.501.03	Eclairage public : assainissement			51,000.00		54,260.80	
620.501.04	Eclairage public : Pré-de-la-Cure			19,000.00		18,254.15	
620.501.05	Goudronnage Chemin Clos-Novis et Clos-Quartier	35,300.00		35,000.00			
620.501.06	Trottoir 2 Route de Granges			130,000.00			
620.669.03	Subventions Groupe E assainissement				9,200.00		9,200.00
64	Infrastructure ferroviaire						
65	Trafic régional						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION & AMENAGEMENT & ENVIRONNEMENT	12,833.40	7,609.15			45,722.75	311,437.20
			5,224.25			265,714.45	
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU						55,643.00
700.610.00	Taxes de raccordement						55,643.00
71	PROTECTION DES EAUX						195,946.65
710.610.00	Taxes de raccordement						195,946.65
72	ORDURES MENAGERES						
74	CIMETIERE						
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS		7,609.15			24,518.80	59,847.55
750.501.01	Correction du Ruisseau					24,518.80	
750.661.00	Subventions cantonales		7,609.15				59,847.55
78	PROTECTION DE LA NATURE						
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	12,833.40				21,203.95	
790.509.01	Etude du PAL	12,833.40				21,203.95	

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE						
80	Agriculture						
81	Forêts						
87	Gravière						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	14,434.40	54,958.65	80,000.00		363,669.10	192,906.60
		40,524.25			80,000.00		170,762.50
90	Impôts						
93	Pérquation financière						
94	Gérance de la fortune et des dettes		6,825.25	80,000.00		37,218.90	
940	Capitaux						
943.600.01	Contribution sortie sur route cantonale Clos-Quartier		6,825.25				
944	Grande salle						
945	Laiterie						
946	Bâtiment administration communale						
947	Ecole						
948	Café et annexe					37,218.90	
948.503.00	Rénovation Café					37,218.90	
949	Hangar et garages			80,000.00			
949.503.00	Pose d'une couverture isolée et ferblanterie			80,000.00			
99	Autres postes	14,434.40	48,133.40			326,450.20	192,906.60
990.590.00	Report des recettes au bilan	14,434.40				326,450.20	
990.690.00	Report des dépenses au bilan		48,133.40				192,906.60

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		62,567.80	62,567.80	565,000.00	9,200.00	519,356.80	519,356.80
	Excédent de charge				555,800.00		
		62,567.80	62,567.80	565,000.00	565,000.00	519,356.80	519,356.80

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	Actif	2,779,465.96	3,174,166.69	3,494,759.97	2,458,872.68
1000.00	Caisse	2,087.70	39,006.15	40,391.50	702.35
1010.00	Chèques postaux	846,895.20	1,362,695.79	1,618,630.75	590,960.24
1010.10	Compte d'attente		2,892.50	2,917.50	-25.00
11	Facturation	456,731.95	1,718,053.95	1,408,130.57	766,655.33
1120.09	Impôts 2009 PP + PM	4,562.70		294.80	4,267.90
1120.10	Impôts 2010 PP + PM	7,715.15	156.50	2,576.30	5,295.35
1120.11	Impôts 2011 PP + PM	11,481.90		977.60	10,504.30
1120.12	Impôts 2012 PP + PM	21,706.00	492.75	11,048.20	11,150.55
1120.13	Impôts 2013 PP + PM	32,827.75	1,549.65	16,624.50	17,752.90
1120.14	Impôts 2014 PP + PM	74,565.30	30,884.60	80,482.35	24,967.55
1120.15	Impôts 2015 PP + PM	115,167.40	116,504.95	150,238.45	81,433.90
1120.16	Impôts 2016 PP + PM		833,992.90	562,144.30	271,848.60
1150.00	Débiteurs	188,689.45	734,472.25	583,744.07	339,417.63
1150.20	Débiteurs impôt anticipé	16.30	0.35		16.65
12	Placements financiers	63,573.80	36.65	28.15	63,582.30
1200.05	Cpte épargne Raiffeisen 40411.52	25,023.50	24.00		25,047.50
1200.10	Cpte épargne Raiffeisen 40411.46 - Rénov. sol grande salle	12,784.45	12.25		12,796.70
1200.15	Cpte épargne BCF n° 30 01 262.520-00 Tapis route	11,405.85	0.40	28.15	11,378.10
1210.00	Capital action Comptoir Broyard	1,000.00			1,000.00
1210.01	Capital action Société de Tir Fétigny	1,000.00			1,000.00
1210.72	Capital action SAIDEF	11,360.00			11,360.00
1210.73	Capital action Piscine-Camping Payerne	1,000.00			1,000.00
13	Actifs transitoires	3,315.90	3,348.25	3,161.75	3,502.40
1390.00	Actifs transitoires impôts SCC	154.15			154.15
1390.01	Autres actifs transitoires	3,161.75	3,348.25	3,161.75	3,348.25
14	Patrimoine administratif	1,406,861.41	48,133.40	421,499.75	1,033,495.06
1400.00	Terrains (zone d'utilité publique)	198,992.60		108,441.70	90,550.90
1400.05	Place de jeux	1.00			1.00

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1410.00	Ouvrages de génie civil	1.00	35,300.00	35,300.00	1.00
1410.01	Step & Epuration	1.00			1.00
1410.09	Plans cadastraux	1.00			1.00
1410.70	Adduction d'eau	771,936.51		31,120.00	740,816.51
1410.75	Correction des eaux et endiguements	151,395.30		16,289.15	135,106.15
1410.79	Aménagement du territoire	85,676.20	12,833.40	56,509.60	42,000.00
1430.00	Bâtiments	75,563.35		75,562.35	1.00
1450.00	Forêts	1.00			1.00
1460.00	Mobilier, machines, véhicules	123,292.45		98,276.95	25,015.50

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2	Passif	2,779,465.96	1,697,729.65	2,019,652.05	2,457,543.56
20	Engagements courants	154,783.65	1,140,059.80	1,232,616.85	62,226.60
2000.00	Créanciers	122,298.05	747,575.80	788,844.40	81,029.45
2060.00	Compte courant ETAT	32,485.60	392,484.00	443,772.45	-18,802.85
21	Dettes	-16,118.77	381,880.40	418,000.70	-52,239.07
2100.01	Cpte courant BCF 15.16.080025.00 Trésorerie	-14,684.10	381,765.85	418,000.70	-50,918.95
2100.04	Cpte courant Raiffeisen 40.411.83	-911.60	34.55		-877.05
2100.05	Cpte courant UBS 69-320'572.0 Trésorerie	-523.07	80.00		-443.07
22	Dettes à long terme	1,391,000.00		360,000.00	1,031,000.00
2210.03	Cpte BCF (ATF) 3001180.111-05 Trottoir	135,000.00		10,000.00	125,000.00
2210.06	Cpte BCF (ATF) 3001252.559.01 CREB	618,000.00		32,000.00	586,000.00
2210.08	Cpte BCF (ATF) 15.16.080062-04 Grande salle	303,000.00		303,000.00	
2210.11	Cpte BCF (ATF) 30 01 358.382-09 Ruiss.-PAL-VAL-En.	335,000.00		15,000.00	320,000.00
23	Engagements particuliers				
24	Provisions	9,500.00			9,500.00
2400.00	Provisions - pertes sur débiteurs	9,500.00			9,500.00
25	Passif transitoires	8,768.30	49,902.40	8,860.80	49,809.90
2590.00	Passifs transitoires	8,768.30	49,902.40	8,860.80	49,809.90
28	Réserves	608,421.51	125,887.05		734,308.56
2800.00	Réserves PC	76,500.00			76,500.00
2800.30	Réserve Epuration	378,035.66	27,637.75		405,673.41
2800.70	Réserves EAU	76,662.60	5,449.30		82,111.90
2800.94	Réserve Rénovation fond de la grande salle	14,223.25	800.00		15,023.25
2820.10	Réserve Infrastructures publiques		92,000.00		92,000.00
2820.40	Réserve Endiguement	63,000.00			63,000.00
29	Fortune	623,111.27		173.70	622,937.57
2900.00	Fortune nette	623,111.27		173.70	622,937.57

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
	Total de l'actif	2,779,465.96	3,174,166.69	3,494,759.97	2,458,872.68
	Total du passif	2,779,465.96	1,697,729.65	2,019,652.05	2,457,543.56
		0.00	1,476,437.04	1,475,107.92	1,329.12

Nouvelle convention entre les Communes de la Broye et les services de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Broye

La Commune de Ménières a reçu le 10 avril 2017 le texte de la *Nouvelle convention entre les Communes de la Broye et les services de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Broye*. Cette convention doit être entérinée par l'Assemblée communale.

Extraits du courrier du CEP - Centre éducatif pédagogique:

"Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire et de son règlement d'application, ainsi que la mise en place des différentes fusions de communes, la Commission de surveillance des services de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Broye et la direction desdits services ont décidé d'établir une nouvelle convention."

"Cette convention doit être adoptée par le législatif communal (art.10 al. 1 let. a^{bis} LCo). Vous devez donc la soumettre à cet organe"

"elle entre en vigueur rétroactivement au 1 er janvier 2017."

Explication des modifications entre la convention de 1987-1988 et la nouvelle convention transmise aux communes et qui entre en vigueur rétroactivement au 1er janvier 2017.

Préliminaire:

Les bases légales ont changé puisque la nouvelle convention est établie en lien avec la nouvelle loi scolaire du 9 septembre 2014. Elles sont rappelées au point 1. Le chapitre 8 de la LS est noté dans son entier. Le mandat du CEP est précisé, dans la nouvelle convention, au point 2.

La convention:

- Art. 1 : aucun commentaire par rapport à la convention 1987-1988
- Art. 2 : aucun commentaire par rapport à la convention 1987-1988
- Art. 3 : aucun commentaire par rapport à la convention 1987-1988
- Art. 4 : composition de la commission : l'inspecteur n'est plus représenté mais les directeurs des CO et un responsable d'établissement par bassin de CO
- Art. 5 : mise à jour de la convention en fonction de la LS par rapport à la surveillance par la DICS
- Art. 6 : mise à jour de cet article en fonction de ce qui était fait dans la pratique concernant l'échéance des factures et leur paiement
- Art. 7 : aucun commentaire par rapport à la convention 1987-1988
- Art. 8 : ajouté en lien avec des fusions possibles dans le futur
- Signature : le CEP et la Commune (en 1987 que la commune)

Remarque:

La loi scolaire du 9 septembre 2014 peut être consultée ici (lien valide le 2 mai 2017):
<https://bdlf.fr.ch/frontend/versions/4618?locale=fr>

Art. 64 Accord des parents et gratuité

- 1 Les examens individuels, les mesures de soutien et les traitements sont subordonnés à l'accord des parents.
- 2 Le recours au service de logopédie, psychologie et psychomotricité est gratuit s'il est conforme aux prescriptions fixées par la Direction.

Art. 65 Financement

- 1 Les communes supportent les frais de logopédie, psychologie et psychomotricité, sous réserve d'éventuelles prestations fournies par des tierces personnes.
- 2 L'Etat alloue aux communes une subvention de 50% de leurs frais afférents à l'accomplissement normal des tâches définies par la loi. La Direction fixe, par année civile, le montant des subventions aux communes.

2. Mandat au CEP

- 2.1 En vertu de l'art. 63, al. 2, de la loi scolaire, "Les communes peuvent charger des **centres régionaux** d'assumer ces tâches".
 - 2.2 Le **CEP est mandaté** par les Communes de la Broye, afin de mettre en place les services de logopédie, psychologie et psychomotricité dans cette région, sur la base de conventions signées par chacune des communes concernées, de développer ces services aux élèves et d'assumer ces prestations ainsi que leur bon fonctionnement.
-

CONVENTION

Article 1

La commune signataire de la présente convention confie au CEP les tâches qui lui sont dévolues par la Loi scolaire du 9 septembre 2014, chapitre 8.

Article 2

La Fondation du CEP est le support juridique des services de logopédie, psychologie et psychomotricité.

Article 3

Pour l'exécution des tâches découlant de la présente convention, la Fondation, par son conseil, a les attributions suivantes :

- Organisation et surveillance des services selon les dispositions prévues par la Loi scolaire et son règlement d'exécution
- Tenue des comptes dans le respect des dispositions légales

Article 4

Une commission de surveillance est désignée par ASCOBROYE. Elle est composée de 5 membres, représentant les communes de la Broye dont le préfet qui en assume la présidence. Le directeur des SAS, les directeurs des cycles d'orientation (CO) de la Broye et un représentant des responsables d'établissement par bassin de chaque CO de la Broye en font partie de droit avec voix consultative.

Article 5

La commission de surveillance a les attributions suivantes :

- Adoption du budget des services élaboré par le CEP
- Adoption des comptes des services élaborés par le CEP
- Rédaction d'un rapport annuel à l'intention des communes conventionnées

Rappelons que la surveillance est aussi assumée par la Fondation le CEP et la Direction de l'instruction publique, de la culture et du Sport (DICS) (art. 130 RLS).

Article 6

La commune signataire de la présente convention assume sa participation financière selon le budget et les comptes des Services. Le coût d'exploitation de ceux-ci est réparti entre les communes concernées, après déduction de la participation de l'Etat de Fribourg. Le calcul de la participation de chaque commune se fait pour moitié par le nombre d'élèves et par la population légale. Le nombre d'élèves pris en compte est celui de la statistique cantonale de l'année scolaire précédente.

Les factures sont envoyées semestriellement par le CEP à la commune. Elles sont à payer dans les 30 jours dès réception.

Article 7

La présente convention entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017 ou rétroactivement le 1^{er} janvier 2017. Elle est signée pour une durée de trois ans. Par la suite, elle est renouvelable tacitement. Elle peut être résiliée pour la fin d'une année civile moyennant une dénonciation par écrit donnée une année avant la date de résiliation. La commune résiliant la convention doit pouvoir assurer, dès le moment où la convention prend fin pour elle, des prestations de logopédie, psychologie et psychomotricité pour ses élèves, conformément à ses obligations légales. A son entrée en vigueur, elle abroge la convention précédente.

Article 8

En cas de fusion, la convention est reprise de fait par la nouvelle commune.

Ainsi adoptée par le CEP et le législatif communal,

Lieu et date :

Estavayer-le-Lac, le 17 mars 2017

Lieu et date :

.....

Pour le CEP

Pour la Commune de.....



Jean Terrapon
Président



Stéphane Noël
Directeur

.....
Secrétaire

.....
Syndic

Copies : - Service des communes
- Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS)

Répartition des dicastères au sein du Conseil communal

<p>Syndic BEGUIN Cédric Clos-Quartier 11 1533 Ménières 079 453 96 34 cedric.beguिन@1533menieres.ch</p>	<p>Administration générale - RH Ordre public Police des Constructions Réception et délégations Enseignement et formation Bâtiments communaux, café, laiterie, salle polyvalente, bâtiment communal, école, garages, locations Gravière Fusion Remplaçant Perroud Pierre</p>
<p>Vice-Syndic PERROUD Pierre Route de Fétigny 6 1533 Ménières 079 481 33 53 pierre.perroud@1533menieres.ch</p>	<p>Social et Santé (OMSB) Journal communal CO (Cycle d'orientation) AES (Accueil extrascolaire) VALTRALOC Webmail. Gravière. Fusion Remplaçant Folly Jael</p>
<p>Conseiller ANDREY Claude Clos-Quartier 23 1533 Ménières 078 649 20 32 claude.andrey@1533menieres.ch</p>	<p>Finances PAL (Plan d'aménagement local) Gestion des déchets - déchetterie Véhicules et matériel communal Archives Cimetière Gravière. Fusion Remplaçant Béguin Cédric</p>
<p>Conseiller ANSERMET Marcel Route de Vesin 25 1533 Ménières 079 318 20 12 marcel.ansermet@1533menieres.ch</p>	<p>Approvisionnement en eau Protection des eaux. Epuration Revitalisation du Ruisseau du Moulin Agriculture - Environnement Naturalisations Routes, trottoirs et chemins. Eclairage public Remplaçant Andrey Claude</p>
<p>Conseiller FOLLY Jael Route de Vesin 28 1533 Ménières 078 683 93 68 jael.folly@1533menieres.ch</p>	<p>Service du feu Gaz Culture et loisirs Protection civile Transports - Télécommunications Informatique Forêts USL (Union des Sociétés locales) Accueil extra-familial de jour de la Broye AES Remplaçant Ansermet Marcel</p>

LISTE DES COMMISSIONS

mise à jour mai 2017

Aménagement du territoire, Commission d'urbanisme, PAL (Plan d'Aménagement Local)	Andrey Claude	CODEB (Commission des déchets de la Broye)	Andrey Claude
	Béguin Cédric		Béguin Cédric
	Corminboeuf Luc		
	Corminboeuf Serge		
	Perrin Daniel		
Commission financière	Michel Claude	AEGE (Association pour l'Epuración de Granges et Environs)	Ansermet Marcel
	Blanchard Grégory		Perret Jean-Claude
	Robert Pascal		
Commission d'endiguement de la Broye	Ansermet Marcel	Commission scolaire	Béguin Cédric
	Andrey Claude		Bise Sabrina
			Steiner Cornelia
Commission intercommunale du feu, CSPI "Les Verdrières" (Corps des sapeurs-pompiers intercommunal)	Folly Jael	Comité intercommunal du CREB (Connexion des Réseaux d'Eau communaux de la rive droite de la Broye)	Ansermet Marcel
	Ansermet Marcel		Folly Jael
			Corminboeuf Serge
Commission de naturalisation	Ansermet Marcel	Valtraloc (VALorisation des espaces routiers en TRAversée de LOCALités)	Perroud Pierre
	Andrey Claude		Andrey Claude
	Bise Bertrand		Moret Michel
	Moret Béatrice		Corminboeuf Luc
	Doy Martial		Bossy Floriane
Commission locale du feu	Cédric Béguin	Commission AES (Accueil extra-scolaire Fétigny-Ménières)	Perroud Pierre
	Rey Henri		Jael Folly
	Corminboeuf Serge		
Préposé d'agriculture	Ansermet Marcel		

LISTE DU PERSONNEL COMMUNAL

mise à jour mai 2017

Secrétaire communale et Boursière communale	Lack Kristel	Maintenance du site Web	Corminboeuf Denis
	Chaboudez Stéphanie		
Scrutateurs permanents	Deplazes Claudia	Concierge école et bâtiment communal	Studer Fabienne
	Perroud Karine		Gomes Mesquita Sonia
Conciergerie du cimetière	Corminboeuf Marc	Déchetterie samedis matins	Perret Jean-Claude
			Cuttelod Raymond
			Corminboeuf Marc
Concierge grande salle	Perret Jean-Claude	Nettoyage, entretien ruisseaux	Perret Jean-Claude
	Perret Marie-Thérèse		Perrin Daniel
	Studer Fabienne		
Fossoyeur	Ansermet Marcel	Distribution tout-ménage	Cuttelod Raymond
	Andrey Claude		
	Perret Jean-Claude		
Chemins et grilles	Perret Jean-Claude	Remplacement de Jean-Claude Perret	Cuttelod Raymond
	Corminboeuf Marc		
		Artificier communal	Schüpbach Jean-Charles

Madame Kristel Lack

assure l'ouverture du secrétariat communal

1er étage, 4 rue de l'Ecole, 1533 Ménières

le lundi de 17 à 19 heures

tél. 026 668 22 06

commune@menieres.ch



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez
Chemin du Musée 15, 1700 Fribourg

Administration communale Ménières
Route de l'Ecole 4
1533 Ménières

Givisiez, le 02 mai 2017

Reçu le 08 MAI 2017

Service de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW



STS 0161

Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier : 17-FR-20498

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Administration communale Ménières
Prélèvement du : 27.04.2017 Effectué par : Monsieur Jean-Claude PERRET Date arrivée : 27.04.2017
Conditions météo : Météo des dernières 24 heures: Légères pluies
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: Pluie ou fonte des neiges

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 17-53308 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Distribution Ménières
Lieu de prélèvement : 01 - Salle polyvalente, robinet chaufferie, ; Route de Vesin 50 ; Ménières
Température de l'eau : 14 °C
Débit [l/min] : 50

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-D001	Couleur*		Incolore	T : Incolore
FR-MO-D004	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	399 ± 8	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.1 ± 0.03	T : max. 1.0
FR-MO-L001	Nitrite	mg/L	<0.05	T : max. 0.10
FR-MO-L001	Nitrate	mg/L	4 ± 0	T : max. 40
FR-MO-L002	Ammonium	mg/L	<0.05	T : max. 0.10
FR-MO-L003	Dureté totale	°fH	23.5 ± 0.9	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-M012	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	16	T : max. 300
FR-MO-M019	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T : max. 0
FR-MO-M022	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T : max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale
T: Valeur de tolérance

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 17-53309 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Distribution Ménières
 Lieu de prélèvement : 06 - Perroud Pierre, cave, ; Route de Fétigny 6 ;
 Ménières
 Température de l'eau : 12 °C
 Débit [l/min] : 20

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-D001	Couleur*		Incolore	T : Incolore
FR-MO-D004	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	399 ± 8	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.04 ± 0.03	T : max. 1.0
FR-MO-L001	Nitrite	mg/L	<0.05	T : max. 0.10
FR-MO-L001	Nitrate	mg/L	4 ± 0	T : max. 40
FR-MO-L002	Ammonium	mg/L	<0.05	T : max. 0.10
FR-MO-L003	Dureté totale	°fH	23.4 ± 0.9	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-M012	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	3	T : max. 300
FR-MO-M019	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T : max. 0
FR-MO-M022	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T : max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

T: Valeur de tolérance

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.


Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16).

Emolument : 394.35 CHF (Montant HT)


 Yves YERLY
 Inspecteur cantonal de l'eau potable
 et des eaux de baignade en formation

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Miscellanées

INFORMATIONS COMMUNALES

Les informations communales sont accessibles au **pilier public**, place de l'École, sur le **site Web** de la Commune: www.menieres.ch et dans La FO, **Feuille officielle** du Canton de Fribourg, disponible chaque semaine à l'auberge de la commune, "XIX Cantons".

FESTIVITÉS

Fête nationale du 1er Août. Elle aura lieu **mardi soir 1er août 2017**. Cette fête est organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers de notre commune. Vous êtes cordialement invités(-tées) au repas offert par la Commune à la Salle polyvalente, dès **19:30** et au traditionnel rassemblement patriotique autour du feu du 1er août.

La Bénichon. Elle a traditionnellement lieu le deuxième week-end de septembre, donc samedi 9 et dimanche 10 septembre 2017 à la Salle polyvalente. Cette fête, le banquet, le bal sont organisés par la Jeunesse de Ménières.

Le Dîner des aînés(-nées) aura lieu dimanche 3 décembre 2017 à la salle polyvalente, dès 11:30. Ce repas est organisé par le Groupement des Dames de Ménières. Il réunit les personnes retraitées de la commune.

La Commune remercie chaleureusement toutes les personnes qui organisent ces manifestations et contribuent à renforcer la cohésion sociale de notre village.

CLOCHES

Un promeneur m'a fait remarquer que l'horloge du clocher ne donnait pas l'heure exacte. C'est vrai: aujourd'hui 3 mai, six minutes de retard sur le reste du monde. De plus, les cloches ne sont pas ponctuelles.

A vrai dire, pour ces représentantes de l'éternité, c'est peu. Et je les trouve plutôt sympa avec leurs matines tardives et leur couvre-feu précoce, nous réservant une dizaine d'heures de silence propice à la méditation ou à d'autres activités nocturnes.

Il faut être indulgent à leur égard: on sort de la période pascale et nos cloches ont fait le voyage à Rome où elles ont rencontré leurs consoeurs; bousculades et carillonnements ont dû les essouffler. Ou bien éprouvent-elles du ressentiment de voir que le business a empiété sur leur domaine sacré et que 'Lundi de Pâques', 'Ascension', 'Lundi de Pentecôte' sont bafoués dans les temples de la consommation? Ou bien, le retour de Rome ayant été chaotique, d'autres cloches se sont-elles installées chez nous, nonchalantes et approximatives?

Finalement, je répondrai au promeneur, en m'appuyant sur l'autorité de Don Camillo et de Peppone, que les cloches ne sont pas du ressort de la Commune.

STEP

La STEP (station d'épuration des eaux usées) intercommunale est ancienne et fragile. Il va falloir en construire une autre; ce sera très coûteux – vous vous en rendrez compte. En attendant, il faut soigner au mieux la vieille.

Or nombre de malotrus balancent une quantité de déchets indésirables dans leurs éviers et toilettes. Cela entrave le fonctionnement de la station, provoquant même des arrêts d'exploitation.

Les déchets recensés sont innombrables: pansements, graisses, huile de cuisine (qui s'agglomère en grosses boules et obture les conduites – surtout l'huile de coco), préservatifs, épilateurs, plastiques, lingettes, mégots, résidus de chantiers (sable, cailloux, peintures, ciment), Q-Tips, serviettes hygiéniques, litière pour chats, slips, torchons, pelotes de cheveux, bas nylon, éponges...

Cela ne perturbe pas seulement le fonctionnement de la step; cela encombre les canalisations d'épuration depuis le logement jusqu'à la step: certaines conduites véhiculent plus de graisses de friture, d'autres plus de serviettes hygiéniques, d'autres plus de déchets de chantier, etc.

A la déchetterie il y a des bacs spécifiques pour se débarrasser gratuitement des ordures triées: papier, aluminium, ferraille, électronique, ampoules électriques et tubes néon, piles, capsules de café, terre cuite et porcelaine, verre, PET, couches culottes pour bébés et aînés. Il y a un bac pour récolter les huiles. Par ailleurs, les pharmaciens reprennent les médicaments non utilisés pour éviter une dissémination de composés chimiques nocifs pour l'environnement.

Chaque samedi de sympathiques employés communaux sont à disposition pour montrer de quel côté est l'intérieur de la benne à papier, ou comment faire la différence entre une ampoule électrique et une capsule de café.

Le premier samedi de chaque mois on bénéficie de l'enlèvement gratuit des objets encombrants. De plus les déchets de gazon peuvent être apportés gratuitement chez Daniel Perrin. Réfléchissez: pas mal pour une petite commune d'un peu plus de deux cents contribuables!

La step est configurée pour traiter les excréments, le phosphore, l'azote, etc. Des milliers de composés chimiques nécessiteraient chacun un traitement spécifique, parfois extrêmement complexe, d'autant plus qu'ils se transforment sans cesse en présence d'autres éléments, de l'eau, de la lumière, etc. Beaucoup de produits chimiques et médicamenteux se retrouvent dans la nature, avec des conséquences néfastes pour l'environnement, la faune et la santé. Même si vous êtes opposés aux mesures de protection de l'environnement, pensez aux finances de la commune et à vos impôts.

DÉCHETS VERTS (bis)

Ne balancez pas vos déchets verts à l'entrée du dépôt de branches; mettez-les au fond de celui-ci et non pas sur le chemin. Il faut procéder avec intelligence. Les employés communaux vous remercient.



Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer



- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs
- info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 02 90

diabètefribourg



- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention
- info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch
- Tél. 026 426 02 80

Ligue pulmonaire fribourgeoise



- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention
- info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch
- Tél. 026 426 02 70

CIPRET Centre de prévention du tabagisme



- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch
- Tél. 026 425 54 10

Centre de dépistage du cancer du sein



- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein
- depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 425 54 00

Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo



- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels.
- voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 00 00

Information – prévention



- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité
- Programme « santé en entreprise »
- info@liguessante-fr.ch – www.liguessante-fr.ch
- Tél. 026 426 02 66

Ligue fribourgeoise contre le cancer / Krebsliga Freiburg / diabètefribourg / diabetesfribourg / Ligue pulmonaire fribourgeoise / Lungenliga Freiburg / CIPRET Fribourg – Prévention du tabagisme / Fachstelle Tabakprävention Freiburg – CIPRET / Centre de dépistage du cancer du sein / Zentrum für Brustkrebs-Früherkennung / Registre des tumeurs / Krebsregister / Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo / Mobiles Palliative Care Team Voltigo / Santé en entreprise / Gesundheit im Betrieb /

**Fermeture du bureau communal
durant les vacances d'été:
du 9 juillet 2017 au 6 août 2017
inclusivement.**

**➔ Pensez à recharger vos cartes d'accès au
compacteur de déchets!**

Le Conseil communal vous souhaite

de bonnes vacances!

Mazout de chauffage

La Commune de Ménières vous offre la possibilité d'acheter du mazout de chauffage à un prix très concurrentiel, l'un des meilleurs du marché.

Le principe : grouper les commandes pour avoir un prix très intéressant sur la quantité. Le prix sera fixé lorsque notre fournisseur connaîtra le nombre exact de litres des habitants de Ménières.

Si vous êtes intéressés, veuillez passer votre commande au bureau communal, ou retourner le coupon, **jusqu'au 7 juillet 2017**. A partir de cette date, les demandes ne seront plus acceptées.

Par votre commande, vous vous engagez à accepter le prix fixé. La livraison est prévue cet automne.

Nous vous souhaitons une belle fin d'été !



Le Conseil communal



Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone / Portable :
Litres de mazout désirés :

